



**Aménagement urbain et paysager de la rue du Clos Gérard
Tranche 2**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Téléphone : 02 99 69 71 07
Courriel : mairie@montreuil-sur-ille.fr

L'avis d'appel public à concurrence a fait l'objet d'une publication dans les annonces légales de OUEST FRANCE 35 en date du 27/08/2021.

Il n'y a pas eu de publication rectificative.

1 - Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Commune de Montreuil-sur-Ille

Personne responsable du marché : M. le Maire

Mairie de Montreuil-sur-Ille

19 Avenue Alexis Rey

35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Téléphone : 02-99-69-71-07

Courriel : secretaire.general@montreuil-sur-ille.fr

2 - Objet de la consultation : La présente consultation concerne les travaux d'aménagement urbain et paysager du secteur 2 de la rue du Clos Gérard.

3 - Type de marché : Travaux – exécution

4 - Type de procédure : Procédure adaptée suivant les articles L2123-1 & R2123-1 du Code de la Commande Publique

5 - Appréciation des offres : Offre la mieux-disante en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- 1 - valeur technique de l'offre : 30%
- 2 - prix des prestations : 60%
- 3 - délais d'exécution : 10%

6 - Nombre total d'offres reçues : cinq

7 - Attribution du marché

Date d'attribution : 15/11/2021

Titulaire du marché : SAS LEHAGRE JP-TP – 28 ZA Millé – 35520 MELESSE – pour un montant de 229 822.80 € HT.

8 - Procédure de recours

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES CEDEX CS 44416 - Tél : 02 23 21 28 28 - Télécopie : 02 99 63 56 84 - Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr - Adresse internet(U.R.L) : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : les concurrents évincés peuvent exercer un recours devant le juge administratif dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis. Il convient de se reporter aux articles L. 551-1 à L.551-4 du Code de la Justice Administrative (référé précontractuel) et aux articles L551-13 à L551-16 du Code de la Justice Administrative (référé contractuel).

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES CEDEX CS 44416 - Tél : 02 23 21 28 28.

9 - Date d'envoi à la publication

13/01/2022

Affiché le 13/01/2022.

**Le Maire,
Yvon TAILLARD**

